

La Sica d'habitat rural

Pour un logement adapté au milieu

La Sica d'habitat rural qui tiendra son assemblée générale le 29 avril prochain a été portée sur les fonts baptismaux en novembre 1981. Deux idées maîtresses ont conduit à sa création.

Tout d'abord cette vérité que l'aménagement des Hauts passe notamment par résorption de l'habitat insalubre. Et par ailleurs, il y a nécessité de recourir à des solutions neuves pour surmonter les difficultés de financement des logements sociaux.

L'auto-construction en particulier est apparue comme une des réponses possibles. Elle a déjà fait un bout de chemin au Port. Elle se concrétisera dans les mois qui viennent à Grand-Ilet. Une expérience qui s'inscrit dans un plan de développement de la région.

La décision de créer la Sica d'habitat rural a été prise à la suite d'une étude réalisée par un architecte, M. Jean-Pierre Guerlais, sur l'habitat de Grand-Ilet. Celui-ci part d'un constat: «Une politique d'habitat social a été mise en place avec des objectifs principalement quantitatifs; des modèles d'habitat ont été dessinés et mis en œuvre avec une procédure contrôlée appliquée à l'ensemble du département. En milieu rural et diffus un seul modèle de logement neuf a pu être construit, en raison de la dispersion et de l'éloignement de l'habitat, et un seul plan type pour chaque cas d'amélioration de l'habitat existant a été proposé pour l'ensemble des zones.»

Cette politique dirigiste qui ignore totalement les modes de vie et les aspirations des habitants ne pouvait que conduire à des échecs. Selon M. Jean-Pierre Guerlais, les études existantes en matière d'habitat sont conçues d'un point de vue d'européen ou de «gens des Bas» et véhiculent ainsi un bon nombre de clichés et d'idées préconçues.

Il est évident ainsi que l'implantation de modèles culturels dominants étrangers au milieu concerné conduit à une perte d'identité des popula-

tions et à une modification des comportements sociaux au sein de la communauté. Pour éviter de tels travers, il s'agit donc, à partir d'études approfondies, de déterminer les types d'habitat qui s'intègrent parfaitement au milieu concerné.

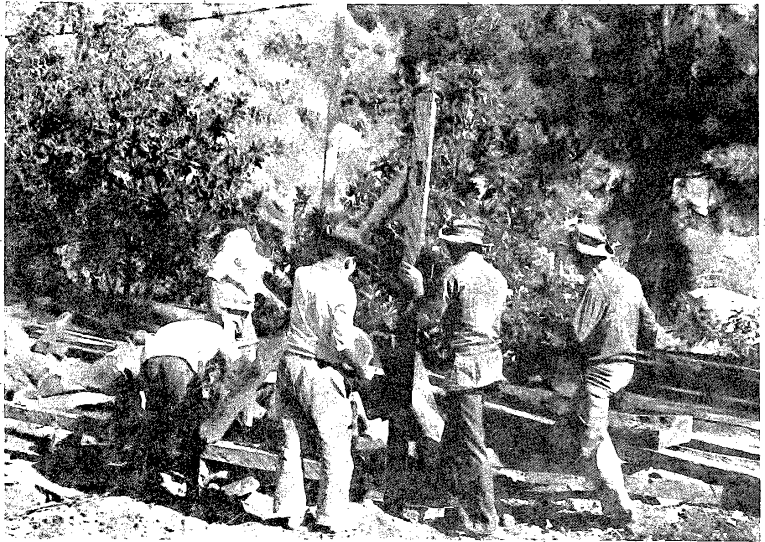
Des traditions vivaces

Par ailleurs, Jean-Pierre Guerlais conteste le postulat qui se fonde sur la médiocrité des modes de constructions et de réhabilitation de l'habitat réunionnais.

«Il est certain, note-t-il, que d'importantes variations existent quant au savoir faire des constructeurs dans les différentes régions de l'île, mais il n'en reste pas moins que chaque chef de famille en milieu rural participe à la construction de sa «case» en se faisant plus ou moins aider par un voisin plus ou moins compétent. A Grand-Ilet, chez les personnes de plus de quarante ans, les traditions de constructions sont encore très vivaces et témoignent de l'intérêt que porte l'agriculteur à son habitat.»

Un maître d'œuvre

Il s'agit donc de proposer aux personnes de Hauts de l'île un habitat adapté à leurs besoins et de les associer à sa construction.



Les traditions de constructions sont encore très vivaces chez beaucoup de Réunionnais. Pourquoi ne pas utiliser ce savoir-faire pour lutter plus efficacement contre l'habitat insalubre ?

C'est dans cet esprit que la Sica d'habitat rural a essayé de travailler depuis sa création en 1981.

Au départ, elle s'était fixée pour objectif de construire 200 logements par an. Mais ces prévisions ont dû être révisées en baisse en raison de certaines difficultés budgétaires. La Sica d'habitat rural joue le rôle de maître d'œuvre. Pour les personnes qui sollicitent ses services, elle dessine le plan de leur maison, pose les demandes de permis de construire et de subventions et suit l'avancée des travaux.

Les subventions accordées couvrent une grande partie des frais de construction et d'études. Et il est possible par ailleurs de bénéficier de prêts au Crédit Agricole.

Pour augmenter le nombre de logements, il est nécessaire de peser sur les prix de revient en faisant notamment appel à l'auto-construction. Mais cette solution se heurte à la réglementation en vigueur qui rend obligatoire l'in-

tervention d'une entreprise quand il y a un financement public.

On peut toujours mettre en cause le bien fondé de ces dispositions. Mais pour le court terme, l'efficacité commande de contourner la difficulté. A Grand-Ilet, on a opté pour la création d'une société de coopérative ouvrière de production, laquelle peut faire office d'entreprise.

Cette SCOP regroupe tous les artisans de la localité qui auparavant travaillaient au noir. Grâce à ce subterfuge juridique, la boucle est bouclée. Financement public et auto-construction peuvent ainsi aller de pair.

La recherche des financements

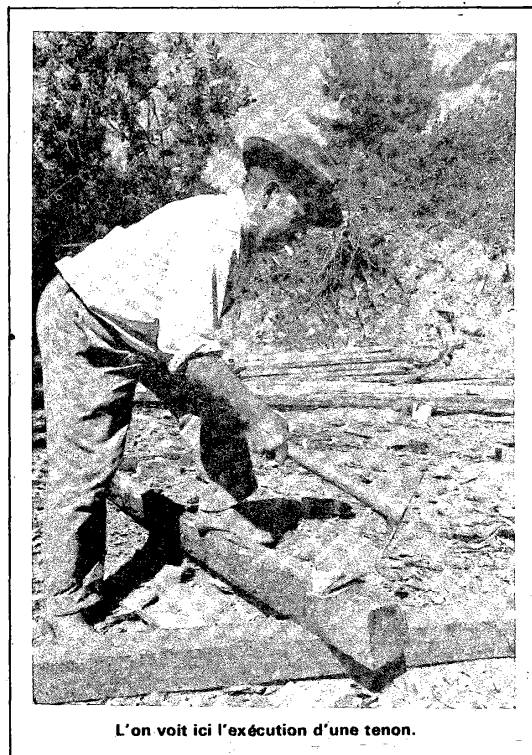
L'étude de cette opération d'amélioration de l'habitat rural est en voie d'achèvement. Ils portent au total sur 42 logements dont 9 constructions neuves.

Pour l'heure, on est à la recherche des sources de financement et des problèmes techniques resteraient à résoudre. Le commissaire à la rénovation rurale, M. Léopold Rieul, et M. Jean-Pierre Guerlais qui assume depuis sa création la direction de la Sica d'habitat rural, se sont rendus sur place hier pour rencontrer les élus locaux et faire avancer le projet.

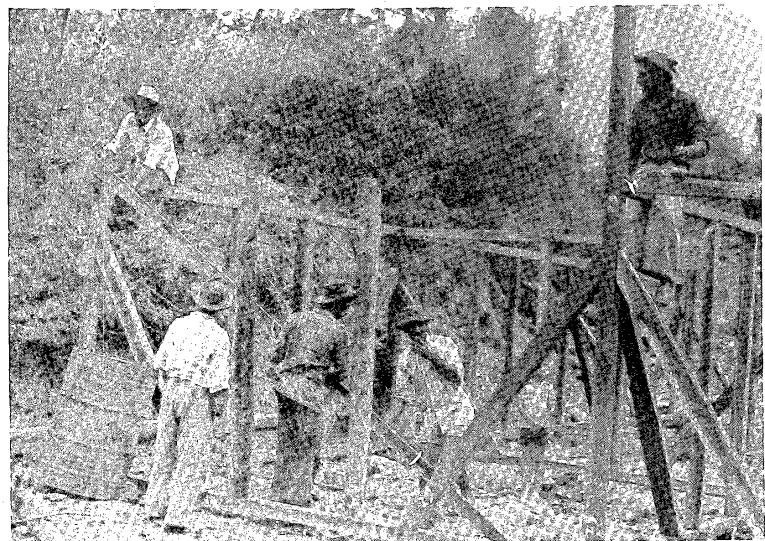
Les services de M. Guerlais ont agi également dans d'autres secteurs. Des études ont été ainsi menées sur les gîtes ruraux et les bâtiments agricoles comme les étables ou chèvres. Une action est par ailleurs en préparation à la Chaloupe Saint-Léu.

Dans un an, l'on saura si l'auto-construction à Grand-Ilet est la solution juste aux problèmes de rénovation de l'habitat insalubre. Et il faudra aussi se demander si elle peut être généralisée dans toute l'île.

J.M.



L'on voit ici l'exécution d'une tenon.



Le voisinage vient «donner in kou main» pour monter la case. Une belle chaîne de solidarité.